

1663 Mai 19., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN [GARDE-
HPTM. HEINRICH II.] ZURLAUBEN

"J'ay esté bien aise d'apprendre par vostre lettre du 14^e que M.^{rs} de Zug [wohl konkret die Gemeindeversammlung der Stadt Zug bzw. die Landsgemeinde von Stadt und Amt Zug gemeint] vous ont choisi au lieu de deffunct M. le Landame [B e a t II. Zurlauben] pour aller jurer l'alliance en france. Il faut donc travailler pour mettre cette affaire en estat, que vous puissiez bien-tost faire le voyage avec les autres Ambassadeurs.¹

Pour cet effect je vous envoie une lettre ainsy que vous me l'avez proposé pour vostre Canton, laquelle vous rendrez s'il vous plaist, ou ferez rendre selon que vous jugerez a propos. Vous ne devez point douter que la distribution des pensions ne passe par vos mains."

"receu le 23 Maij - respondu le 28. Maij. Promesse pour distribuer Les Pensions au Canton de Zug."

1) Die Bundesbeschwörung in Paris fand dann aber doch erst zu Jahresende statt, vgl. EA VI 1, 599 (Nr. 390).

Original, mit Dorsualnotizen von Heinrich II. Zurlauben.
AH 60, 236-237 - Blatt 236^V und 237^F leer

1663 August 11., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE [AN GARDE-
HPTM. HEINRICH II. ZURLAUBEN]

"Je me suis bien douté que vostre Commune [Gemeindeversammlung der Stadt Zug bzw. Landsgemeinde von Stadt und Amt Zug gemeint] ne se tiendroit point hier, et que vous enverriez des Deputez a Lucerne [- auf der Tagsatzung der kath. Orte vom 13. und 14. August 1663 in Luzern war Stadt und Amt Zug durch Karl B r a n d e n b e r g und Johann Jakob Z u m b a c h vertreten -]¹. Je veux croire que ce Canton [der Vorort Luzern gemeint] se laissera persuader aux autres Cantons Catholiques comme Zurich s'est laissé persuader aux autres Protestants [- Bündniserneuerung bzw. -beschwörung mit Frankreich -]².

Cependant vous pouvez envoyer vostre seau a Bade. quand vous voudrez pour sceller l'Instrument que tous les Cantons ont desiré estre escrit en alleman dans la Chancellerie de ce lieu [konkret ist damit die Kanzlei der Grafschaft Baden gemeint], d'ou en me rapportant une lettre du S.^r Barthelemy S c h i n d l e r [dem Landschreiber der Grafschaft Baden] pour me tesmoigner que vostre seau aura esté apporté a l'Instrument je vous feray payer aussytost les deux pensions.

Voyez avec M. vostre frere le Conseiller [von Stadt und Amt Zug, B e a t J a k o b I. Zurlauben] comme nous aurons a en user, et si vous les distribuerez ensemble dans vostre Canton ou bien l'un de vous deux."

"Respondu le 16 aust"

1) s. EA VI 1, 590 (Nr. 383)

2) s. ebenda 590f. a - c

Original, mit Dorsualnotiz von Heinrich II. Zurlauben.
AH 60, 238-239 - Blatt 239^r leer

132

1663 August 4., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE [AN GARDE-
HPTM. HEINRICH II. ZURLAUBEN]

"Je ne scay si vos gens voudront tenir leurs Communes [gemeint die Gemeindeversammlungen von Aegeri, Menzingen und Baar sowie der Stadt Zug] le 10.^e comme vous me le mandez puisque le 12.^e on doit tenir une Conference [der kath. Orte] a Lucerne¹ dans laquelle i'estime qu'ils voudront savoir auparavant ce qui se passera. Ce seroit une bonne affaire si auparavant que d'aller a cette Conference nostre affaire [Bündniserneuerung mit Frankreich] estoit faite chez vous a quoy Je vous prie de travailler si c'est chose possible et de croire cependant que ie suis ...

On a icy [gemeint in Solothurn] quelque creance que vos Cantons [vermutlich UR, SZ, UW und ZG gemeint] n'envoyeront point a l'Assemblée ou Conference de Lucerne² ce qui sera sans doute le mieux puisque le sujet de cette Assemblée a esté vuide a Bade [anlässlich der Jahrrechnung 1663] dans la Conference³ que tous les Deputez Catholique⁴ eurent avec moy."

"Receu le 8.^e Aust le mecredy, & Respondu le 9. aust par Zurich".

1) s. EA VI 1, 590 (Nr. 383). Die Tagsatzung begann jedoch nicht am 12., sondern erst am 13. August 1663.